



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 10 septembre 2024

Le succès des stations géantes observé pendant les Jeux Olympiques s'est confirmé pour les Jeux Paralympiques !

Après leur succès pendant les Jeux Olympiques, les stations Vélib' géantes éphémères ont de nouveau fait l'objet d'engouement pendant la compétition paralympique. Les 10 stations géantes, représentant 2 400 places au total, ont permis à des milliers de spectateurs et spectatrices de se rendre chaque jour sur les lieux des compétitions à Vélib' : avec 2 millions de trajets sur la période des Jeux Paralympiques, dont près de 60 000 vers ou depuis des sites paralympiques, le service a pris pleinement sa part dans le succès des premiers Jeux Cyclables de l'Histoire. Les stations situées hors Paris sont financées intégralement par la Métropole du Grand Paris. Les stations situées à Paris sont financées par la Métropole et par la Ville de Paris.

Comme pour les Jeux Olympiques, l'objectif du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole (SAVM), de la Métropole du Grand Paris et de la ville de Paris était double : être au rendez-vous pour les visiteurs olympiques tout en assurant le service pour les usagers du quotidien. Pour cela les stations géantes installées à proximité des lieux de compétition ont permis de d'éviter d'engorger les stations autour et d'assurer à tous les spectateurs des Jeux la possibilité de se stationner à vélib'.

Les stations géantes : 13 000 trajets à destination ou au départ des stations géantes

Ouvertes dès le premier jour des Jeux Paralympiques, les stations ont fonctionné tous les jours d'épreuves avec une ouverture deux heures avant le début de chaque épreuve et une fermeture deux heures après la fin de l'épreuve.

Près de 13 000 trajets ont été réalisés à destination ou depuis les stations géantes pendant la quinzaine paralympique. En moyenne, près de 1 200 personnes ont fréquenté les stations géantes chaque jour. La fréquentation des stations géantes varie en fonction de la météo et de l'affluence générée par les épreuves. Au total, près de 10 000 personnes différentes ont utilisé les stations géantes.

Les stations classiques situées autour des sites de compétitions ont également fonctionné à plein pour desservir les sites paralympiques. On évalue à 50 000 le nombre de trajets directement liés aux Jeux depuis ou vers ces stations.

L'usage des mobilités durables comme héritage

« Après le succès du dispositif pendant les Jeux Olympiques, l'histoire des premiers « Jeux cyclables » s'est confirmée pendant les Jeux Paralympiques ! La Métropole se réjouit du déploiement et du succès des stations Vélib' géantes humanisées à proximité des sites de compétition, utiles aux déplacements des visiteurs et à l'ancrage du vélo, en héritage, dans le quotidien des métropolitains. Les Jeux sont un accélérateur du développement d'une mobilité douce dans la Métropole, à Paris comme dans les communes limitrophes. La Métropole du Grand Paris poursuit par ailleurs la mise en œuvre de son ambitieux Plan Vélo Métropolitain, doté de 108M € et structuré en 9 lignes, totalisant 215 KM de pistes, en lien avec Jean-Pierre Barnaud, Vice-Président délégué aux mobilités et circulations douces, et Jacques Baudrier, Conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables. », Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« En héritage de ces Jeux, nous souhaitons que les organisateurs de grands événements aient désormais le réflexe de nous contacter pour mettre en place des stations géantes afin de faire perdurer la dynamique lancée par ces premiers Jeux 100% cyclables de l'Histoire. Chaque Métropolitaine et chaque Métropolitain doit pouvoir se rendre à destination en utilisant le plus grand service de vélos partagés en station du monde ! », Sylvain RAIFAUD, Président du SAVM.

Le SAVM avait par ailleurs exigé la présence de 20 000 vélos disponibles sur le territoire métropolitain au quotidien, ce chiffre avait été atteint pour le début de Jeux Olympiques et ces vélos resteront après les jeux.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques : un succès pour Vélib'

En cumulé sur les deux périodes olympiques, 4,5 millions de trajets ont été réalisés à Vélib' ; 214 000 directement en lien avec les JOP (vers ou depuis des sites de compétition), dont 54 000 depuis ou vers des stations géantes.

A propos de Velib' Métropole

Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 426 000 abonnés et ses plus de 700 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) est le gestionnaire du service, dont l'exploitation a été confiée à la société Smovengo, dans le cadre d'un marché public (2018 – 2032).

Depuis 2018, Velib' s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. Géré par le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le réseau du vélo public partagé compte aujourd'hui près de 1480 stations, réparties dans 64 collectivités, sur un territoire de plus de 470 km². 20 000 Velib' sont à la disposition du public. Chaque année, la Métropole du Grand Paris soutient financièrement le réseau Vélib' en subventionnant l'installation et l'exploitation des stations situées en dehors de la capitale. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces et partagées aux côtés des communes sur son périmètre, et élargit exceptionnellement son soutien financier aux stations géantes déployées dans la capitale, à hauteur de 650 000 €. La Métropole du Grand Paris finance également 50 % du dispositif de parkings Paris2024 dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis.

À propos du SAVM

Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole est le syndicat des mobilités partagées, au service de collectivités. Grâce aux deux services publics dont il porte encore le nom, le SAVM a développé une expertise unique sur le territoire métropolitain pour la conception et la gestion de solutions de mobilité partagée. Il réalise pour ses adhérents des prestations complètes : des premières études au déploiement en incluant bien sûr la communication autour des offres mises en place.

En savoir plus > <https://autolibmetropole.fr/syndicat/missions/>

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr

À propos de la Ville de Paris

Depuis 2014, la Ville de Paris est engagée dans une révolution des mobilités pour faire baisser la pollution de l'air et adapter la ville aux dérèglements climatiques. Paris est le premier département financeur des transports en commun franciliens et le fondateur et premier financeur de Velib. Après avoir investi massivement pour créer un réseau cyclable sécurisé, la Ville de Paris a permis au vélo, pour la première fois en 2024, de dépasser la voiture pour le nombre de déplacements réalisés quotidiennement. La pollution générée par les gaz d'échappements a d'ores et déjà baissé de 40 % en 10 ans. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont permis d'amplifier cette dynamique avec un réseau d'olympistes de 60 km réalisé en accéléré pour l'évènement. De nouvelles pistes cyclables ont été créées dans le cadre du réaménagement de quartiers entiers, comme à la Porte de la Chapelle ou à la Porte Maillot. Les Parisiens et les visiteurs bénéficient désormais d'un réseau de 1400 km de pistes cyclables sécurisées. Certaines d'entre elles, comme le boulevard Sébastopol ou la rue de Rivoli, sont parmi les plus empruntées au monde.